

TABLE RONDE – 04 Mars 2016: En quoi la Science peut-elle aider à répondre à l'Obligation de Débarquement?

09.30	Arrivée, café
10:00	Bienvenue, Introduction (Clara Ulrich, DTU Aqua)
10:10	La Manche Est: Progrès sur la connaissance et l'information, barrières à la mise en oeuvre <ul style="list-style-type: none">• Antony Viera (CRPM): Le projet EODE• Emmanuelle Goffier (Plate forme Nouvelle Vagues) : Valorisation des rejets• Youen Vermard (IFREMER): Progrès scientifiques dans DiscardLess• Questions et Réponses
10:50	Premiers résultats de DiscardLess <ul style="list-style-type: none">• Jonas R. Viðarsson (MATIS): Débarquement et valorisation des rejets• Dave Reid (MI): Selectivité et stratégies d'évitement• Marie Savina (IFREMER) : Le rôle des rejets dans l'écosystème• Questions et Réponses
11:30	Discussion
12.00	Fin – Cocktail léger et rafraichissements

Compte rendu de la table ronde DiscardLess du 4 mars 2016 en présence des acteurs de la filière des Pêches Françaises.

Environ 25 à 30 acteurs de différentes affiliations et 45 à 50 partenaires du projet DiscardLess se sont rencontrés lors d'une table ronde de 2 heures à la CCI de Boulogne-sur-Mer. La table ronde était animée par Mme Clara Ulrich, chef du projet Européen. La traduction simultanée entre Français et Anglais était assurée, pour faciliter la communication et la participation de tous les participants.

Introduction. Clara Ulrich (DTUAqua, Danemark)

Objectifs :

- Présenter le projet DiscardLess et son avancement aux acteurs de la filière et discuter du rôle des scientifiques dans le système et plus particulièrement ici, dans le débat autour de la réglementation européenne d'obligation de débarquement (OD).
- Discuter sur comment créer de nouvelles connaissances, comment améliorer notre compréhension du système et également mettre en avant ce que les scientifiques peuvent apporter à la profession et aussi ce que la profession peut apporter aux scientifiques.
- DiscardLess peut être décomposé en trois grands axes de travail : (i) Amélioration de la sélectivité des engins de pêche, (ii) Valorisation, travail sur le pont et devenir des rejets à terre, et (iii) étude d'impact sur l'ensemble de l'écosystème (biologie, économie, social).

Pour DiscardLess, le cas de la Manche Est est particulièrement central et intéressant, car il illustre des problématiques communes à la fois aux pêcheries industrielles de l'Europe du Nord et aux pêcheries artisanales de l'Europe du Sud. La discussion s'est articulée autour de 6 présentations, 3 présentations sur l'exemple de la filière pêche de Boulogne-sur-Mer en relation avec l'OD puis 3 présentations sur les avancées en cours du projet DiscardLess. Une session de questions-réponses a ensuite eu lieu.

La Manche Est : Progrès sur la connaissance et l'information, obstacles à la mise en œuvre.

Présentations du Projet EODE

Le projet EODE a duré 16 mois et a été piloté par le CRPMEM Nord Pas de Calais Picardie. Le projet s'est divisé en deux parties : (i) un volet mer, focalisé sur la gestion du travail supplémentaire liée à l'application de l'OD, et (ii) un volet terre, avec un focus sur la valorisation des rejets par la filière de transformations des produits de la mer.

Présentation des résultats de l'étude sur les modifications du travail à bord liés à l'OD. Antony Viera (CRPMEM Nord Pas de Calais Picardie, France)

L'étude a été menée sur un groupe de chalutiers démersaux français de moins de 18m sur la période de mai à septembre et également sur un groupe de plus de 18m sur une période de 12 mois. L'étude sur les chalutiers de moins de 18m a montré un taux de rejet de 55,8% pour les 21 chalutiers de Boulogne-sur-Mer étudiés. Les espèces principalement présentes dans les rejets étaient le merlan (*Merlangius merlangus*), la plie (*Pleuronectes platessa*) et le chinchard (*Trachurus trachurus*) présentant un pic en septembre. Dans le cas des chalutiers démersaux de plus de 18m on a observé un taux de rejets de 22.6% avec une composition spécifique principalement dominée par le merlan, le hareng (*Clupea harengus*) en fin d'année et Avril et le Cabillaud (*Gadus morhua*). En terme de modification des conditions de travail à bord, une augmentation du temps de tri allant de 2h30 à 3h00 a été observée pour les deux groupes de navires étudiés dans le cas de l'application de l'OD, avec comme conséquence directe une diminution du temps de repos pour les marins. La mise en place de l'OD pose également la question de la gestion du stockage des rejets sur le navire. L'étude EODE a montré qu'en termes de tonnage, la capacité limite de stockage autorisée n'a que rarement été atteinte (que deux fois pour chaque groupe de navires), cependant lorsqu'on raisonne en terme de caisse à poisson presque toutes les marées ont atteint la capacité limite des navires.

Utilisation des rejets dans la chaîne de valorisation. Emmanuelle Goffier (Plateforme Nouvelles Vagues, France)

La réglementation sur le devenir des rejets à terre étant encore floue à l'heure actuelle, le projet EODE a cherché à explorer les possibilités de valorisation de façon la plus large possible. Durant le projet, la réglementation, les pistes de valorisation, les débouchés et outils de transformation envisageables ont été évalués. Les outils de transformation sont relativement simples, mais cependant la réglementation actuelle sur l'utilisation des rejets contraint les transformateurs. En effet, actuellement la loi stipule que l'OD ne doit pas créer de nouveaux marchés et les rejets ne doivent pas être utilisés pour la consommation humaine directe. EODE a cherché à être une force de proposition pour pouvoir apporter des informations supplémentaires afin de pouvoir clarifier et modifier la loi sur l'utilisation des rejets et également faciliter le travail des pêcheurs. Les tests de valorisation ont nécessité une implication de l'ensemble de la filière.

Les tests de valorisation ont été effectués sur le cabillaud, le merlan, la limande (*Limanda limanda*), la limande-sole (*Microstomus kitt*), la plie, le chinchard, le maquereau (*Scomber scombrus*) et le hareng. Au minimum pour pouvoir être travaillé le poisson doit être étêté et éviscéré, ce qui nécessite la

présence de machine à terre ou sur les navires. Dans l'ensemble, les rejets débarqués sont de très bonne qualité mais avec une disparité de taille des individus qui peut poser problèmes lors de la transformation. Pour ce qui est de la valorisation des chairs, sous forme de congélation en blocs, il a été constaté que pour le merlan par exemple, 20 à 25% des rejets débarqués étaient dans les limites de tailles de commercialisation. Il pourrait donc être bénéfique d'utiliser cette matière première dans le cadre de l'alimentation humaine à des fins caritatives, ce qui nécessiterait une modification de la loi actuelle. Les peaux peuvent être exploitées dans les filières textiles. Les rejets de maquereaux et harengs pourraient être valorisés comme appâts, huile ou farine pour l'alimentation animale. Des tests de rendement, ainsi que des tests de calcul de temps de travail ont pu être effectués pour évaluer l'efficacité des filières de transformation. Dans le programme EODE, la société COPALIS a également étudié des pistes de valorisations alternatives telles que l'extraction de molécule d'intérêt par exemple (collagène, acide gras...). Cependant, le marché des rejets est par définition un marché éphémère car l'OD a pour but de diminuer les rejets et donc diminuer l'apport en matière première pour ces filières de valorisation. Le problème se pose donc de savoir si une entreprise est capable et désireuse d'investir (temps ou argent) dans un tel marché.

En conclusion, la réglementation sur la valorisation des rejets débarqués reste à clarifier afin de pouvoir envisager la prise en charge des rejets de façon efficace. De nombreuses pistes de valorisation sont déjà existantes et envisageables. Sur le port de Boulogne-sur-Mer, la plupart des infrastructures sont déjà disponibles pour prendre en charge les rejets. La filière de valorisation des rejets est par définition une filière à court-terme, il y aura un besoin d'apporter une aide financière à la transformation pour aider à la valorisation de produits qui vont diminuer, voir disparaître à terme.

Présentation du Cas d'étude de la Manche Est dans DiscardLess. Youen Vermard (Ifremer, France)

Le cas d'étude de la Manche Est se focalise principalement sur l'impact de l'OD sur la pêche française démersale et sur l'écosystème de la zone. Les pêcheries internationales sont également considérées dans les analyses pour prendre en compte l'effet de leurs prélèvements sur les stocks. En Manche Est, la pêche française démersale peut être divisée en deux activités : (i) une flottille composée des navires de moins de 18 m principalement côtière qui ne pêche généralement qu'en Manche-Est, et (ii) une flottille composée des navires de plus de 18 m hauturière qui répartit son effort entre la Manche et la Mer du Nord. Cette pêche est considérée comme mixte du fait de la grande diversité d'espèces présentes dans la zone, de leur répartition spatiale et de leur saisonnalité. Les navires opèrent souvent plusieurs métiers et changent d'espèce ciblée durant l'année. La gestion de cette pêche est réalisée en majorité à l'aide de TAC (Cabillaud, merlan, plie, sole, hareng), Quotas et tailles limites pour certaines espèces. Un grand nombre d'espèces reste cependant exploitées sans règle de gestion. Un suivi de la filière en collaboration avec les différents acteurs est effectué. Une étude des stratégies de pêche, des conditions de travail (avec les marées expérimentales) est en cours pour mieux évaluer l'impact de l'OD sur la pêche. Le projet va permettre d'augmenter le nombre de marées expérimentales et ainsi compléter le travail effectué durant le projet EODE. L'étude de la répartition spatio-temporelle des rejets et des communautés de poisson est en cours afin de pouvoir à terme réaliser une cartographie des zones sensibles (zones à fort potentiel de rejet). Une étude est également menée pour étudier la relation entre les données d'observation à la mer (OBSMER) collectées à bord des navires de pêches français durant toute l'année et les données de campagnes scientifiques ponctuelles dans l'année, afin de compléter les données de répartition des espèces tout au long de l'année. De plus, trois modèles écosystémiques (Atlantis, ISISFish, et OSMOSE) sont en cours

d'implémentation dans la zone pour évaluer l'impact global de l'OD sur l'écosystème marin mais aussi sur les stratégies de pêche et le rendement des flottilles.

Discussion sur les présentations de la Manche Est

Maximilien Simon (DPMA, France) : *Beaucoup d'études ont été réalisées par le passé sur la sélectivité des engins et sont toujours en cours également pour chercher à diminuer les rejets, est-ce que la modification de la sélectivité des engins sera prise en compte dans le cas d'étude de la Manche-Est ? Des progrès considérables sont observés dans le domaine de la sélectivité des engins cependant est-il possible de mettre en place de la planification de stratégie de pêche pour permettre l'évitement des zones sensibles ?*

Youen Vermard : Dans le cas d'étude Manche-Est au sein du projet DiscardLess, la modification de la sélectivité des engins n'est pas le focus, cependant il est pris en compte dans le projet comme un des outils et est considérée dans les modèles écosystémiques. L'un des objectifs du projet sur la Manche-Est est de cartographier les zones sensibles pour avoir une base de discussion avec les professionnels et avoir un outil qui pourrait aider à la mise en place des stratégies de pêche individuelles. Il faut cependant également prendre en compte que tous reports d'effort impliquent une modification des espèces impactées, des zones d'interactions avec les autres usages et la réglementation.

Antony Viera : Beaucoup de travaux ont été menés en collaboration avec les professionnels. Ces travaux ont permis de réduire les rejets de façon considérable cependant diminuer les rejets en dessous de 30% est très difficile sans pertes financières, cela est important particulièrement en Manche-Est. En effet, la Manche-Est étant une zone possédant une diversité spécifique importante et une flottille demersale mixte, le revenu des pêcheurs est souvent dépendant d'un grand nombre d'espèces différentes.

Clara Ulrich : *Comment est perçu par la profession l'information mise à disposition par les scientifiques (cartes de zones sensibles par exemple) ?*

Thierry Missonnier (Aquimer & FROM Nord, France) : L'objectif des pêcheurs n'est pas de faire des rejets, et la profession a fait des progrès considérables pour les réduire. L'interdiction des rejets a été une annonce très symbolique. L'attente de la profession est de savoir comment mettre en place la nouvelle réglementation en prenant en compte toutes la complexité du sujet, diversités des flottilles, des espèces ciblés et des rejets. Des études tels que EODE permettent de dresser un premier constat sur les conséquences éventuelles de la mise en place de l'OD cependant cela reste une étude restreinte dans le temps et en terme d'échantillonnage. L'attente de la profession vis-à-vis du projet DiscardLess est de pouvoir répondre aux questions de la valorisation des rejets, de la sécurité à bord (diminution du temps de repos), du problème liée à la capacité des navires, de l'harmonisation et précision de la réglementation européenne.

Thierry Missonnier *Comment DiscardLess peut aider à préciser et faire évoluer la réglementation pour éviter un « désastre économique et social » ? Y a-t-il également des interactions entre le projet et la Commission Européenne ?*

Clara Ulrich : DiscardLess doit rendre des comptes à la Direction Générale de la Recherche (DG RTD), et non pas à la DG Mare. Ce sont donc des critères scientifiques plus que politiques. Cependant c'est un système très fluide, car un grand nombre des scientifiques dans le projet sont déjà impliqués dans le système d'avis et/ou décisionnaire (CIEM, STECF, expert nationaux) et ce sont les mêmes personnes qui jouent un rôle local également. Du coup la connaissance de chaque cas d'étude est regroupée et partagée dans le projet. Les projets européens tels que DiscardLess nous permettent de répondre aux

questions de l'UE en regroupant les connaissances acquises, en produisant de nouvelles connaissances et en portant un avis scientifique sur le problème posé.

Mike Fitzpatrick (MNRG, Ireland) : Le projet DiscardLess est un projet scientifique mais il inclue également des éléments politiques. Nous étudions comment l'OD a évolué dans d'autres pêcheries (autres que celles considérées dans les cas d'études du projet) sur la période du projet et aussi par le passé. Une revue des politiques de l'OD et des recommandations est effectuée.

Présentation d'une sélection de résultats obtenus jusqu'à présent dans le cadre de DiscardLess

Utilisation et débarquement des captures non-désirées. Jonas R. Viðarsson (MATIS, Islande)

Dans le projet, une revue des pratiques de rejet a été effectuée afin de dresser un état des lieux et également recenser les différentes solutions mise en œuvre par le passé pour répondre aux challenges de l'OD, manipulation des rejets à bord, diminution de la quantité de rejet par exemple. Durant cette revue une grande diversité de pêcheries a pu être évaluée, chacune ayant différentes raisons pour rejeter. Nous avons également étudié les pêcheries pour lesquelles l'OD avait déjà été mis en place comme par exemple en Islande, en Nouvelle-Zélande et en Norvège. Si l'on prend le cas de l'Islande, la réduction des rejets suite à la mise en application de l'OD a pris plus de 30 ans et actuellement, les pêcheries islandaises ont toujours quelques problèmes (mais faibles par rapport à la situation historique) liés à l'application de l'OD. Dans les études déjà effectués pour mettre en place l'OD, des aménagements spécifiques ont été réalisés sur certains navires pour faciliter le tri, le stockage et le contrôle des rejets à bord. Ces équipements ont pu être mise en place sur des navires existants ou lors de la fabrication de nouveaux navires. Des études sont en cours pour pouvoir identifier les poissons de façon automatique (caméra et logiciel de traitement d'image) au niveau du trunk ou des tables de tri par exemple. L'objectif du projet est de fournir des propositions pour pouvoir gérer les rejets à bord, en étudiant plusieurs navires et pêcheries et en s'inspirant de ce qui a pu être réalisé dans d'autres cas d'études. Nous avons également analysé les pistes de valorisation des rejets et ce qui a pu être fait de par le monde pour utiliser pleinement cette matière première. Cependant l'un des principaux problèmes en Europe reste la réglementation sur l'utilisation des rejets qui stipule qu'il est impossible de créer de nouvelles sources de marché, rendant difficile l'investissement financier d'entreprise de transformation pour prendre en charge les rejets.

Utilisation et débarquement des captures non-désirées : Discussion

Emmanuelle Goffier: *Les études présentées ont été réalisées sur des navires de grandes tailles ou sur des bateaux en cours de construction. Qu'en est-il pour les petits navires côtiers, est-il envisageable de modifier les navires pour faciliter la gestion des rejets ?*

Jonas R. Viðarsson : Oui, il serait possible de mettre en place des aménagements sur les navires de petites tailles pour faciliter le travail supplémentaire engendré par l'OD. Cependant, des solutions « hightech » seront difficiles à appliquer sur ces navires, c'est pourquoi une partie du projet DiscardLess est aussi allouée pour explorer de nouvelles solutions pour faciliter le travail sur les petits navires de pêche.

Thierry Missonnier : L'un des problèmes de la flottille française est qu'une grande partie des navires sont de moins de 24m, de plus de 25 ans et qu'ils ont des contraintes sur l'aménagement du navire avec une limite de jauge imposée par la réglementation. Les possibilités pour les pêcheurs sont donc très limitées. Et même la construction de nouveaux « bateaux du futur » reste compliquée. Un programme de renouvellement de la flotte est nécessaire.

Jonas R. Viðarsson : Pour le moment, cet aspect du problème n'a pas été pris en considération mais il sera pris en compte dans le projet et introduit dans nos analyses.

Clara Ulrich : Le problème peut se décomposer en deux volets : (i) comment adapter un bateau existant pour faciliter la gestion à bord des rejets et (ii) comment prévoir à l'avance les aménagements sur un navire en cours de construction.

Thierry Missonnier : Actuellement, il est quasi impossible d'augmenter la jauge des navires à cause de la réglementation et/ou de la structure même des navires à flot.

Marianne Robert (Ifremer, France) : *Est-ce que ce problème peut être une base de levier pour utiliser les fonds de l'UE pour pouvoir faire de nouvelles études, comme par exemple les fonds du FEAMP (EMFF) ?*

Maximilien Simon : Le FEAMP ne finance pas une mesure en particulier mais plusieurs. L'amélioration des engins de pêches est un effort de longue date fait par la profession. L'amélioration de la prise en charge à bord et à terre à travers des filières de valorisation sont deux axes d'études considérées dans le cadre du FEAMP. Les appels à projets lancés dans le cadre du FEAMP comptent également sur les professionnels et les scientifiques pour contribuer à l'amélioration des connaissances dans ces cas études.

Sélectivité et évitement. David Reid (Marine Institute, Ireland)

Deux aspects du problème sont à prendre en considération si l'on souhaite réduire et éviter les captures non-désirées : (i) une adaptation des engins de pêches, et (ii) une modification des stratégies de pêches. Dans un premier temps, le projet cherche à faire une revue la plus exhaustive possible des différents engins utilisés et des différents dispositifs sélectifs mise en place et testés. L'objectif étant d'être capable de produire un manuel à la disposition de tous pour donner un panel des solutions possibles pour chacun des professionnels et ainsi aider à la réduction des rejets. Le but étant également de compléter cette revue et de suivre les projets actuels et les nouvelles technologies étudiées pour améliorer la sélectivité des engins (exemple de la sélectivité par la lumière). La modification des stratégies de pêches est un challenge plus important et nécessite la considération à la fois de la diversité et de la complexité des écosystèmes marins et également de la complexité des comportements de pêches. Des études ont été menées pour étudier les possibilités de modifier les stratégies de pêches (changement de zone de pêche, pêche que pendant certaines périodes de la journée par exemple). Durant l'étude, nous nous sommes focalisés sur la période à laquelle le quota des espèces limitantes était atteint et également quelles étaient les espèces limitantes pour chaque navire. L'étude a été non concluante en terme de réduction des rejets, il a été très difficile de diminuer les rejets cependant l'étude a été réalisée que sur un petit nombre de navires et les pêcheurs travaillaient seuls. Les pêcheurs pensent qu'une collaboration avec d'autres navires pourrait aider (partage d'information, zones sensibles, engins efficaces). L'utilisation des données de campagnes halieutiques scientifiques est aussi considérée pour mettre en place des outils prédictifs. Des modèles ont été évalués pour prédire et cartographier la répartition des rejets. Pour le moment, dans le cas du merlan, on arrive à prédire efficacement les zones où les rejets sont faibles, cependant la prédiction

des zones à forts rejets est toujours difficile. L'objectif à terme est de fournir un maximum de connaissance sur la répartition spatiale et saisonnière des espèces limitantes pour aider les pêcheurs à décider où pêcher pour éviter trop de rejets.

Sélectivité et évitement : Discussion

Maximilien Simon : *Est ce que DiscardLess va être capable de fournir un catalogue des tests d'engins? En effet, cette information est également nécessaire dans le cadre du FEAMP pour pouvoir discuter avec l'UE et les professionnelles.*

David Reid : Le but du projet est de faire remonter toute l'information de ce qu'il se passe dans le plus grand nombre de pays possible, et de réaliser un catalogue qui synthétise tous les résultats.

Antony Viera : Un catalogue français est déjà disponible, il récapitule les essais de différents engins dans différentes zones en Nord-Pas de Calais. Ce catalogue est actuellement à la disposition des professionnels français pour leur faire un rappel des tests et des possibilités de choix d'engins.

Morgane Travers-Trolet (Ifremer, France) : Durant une réunion effectuées à Boulogne-sur-Mer entre les acteurs de la filière pêches et les scientifiques impliqués dans le cas d'étude Manche-Est du projet une des attentes de la profession était de connaître également les résultats des essais d'engins qui n'ont pas fonctionné.

David Reid : Le problème c'est que très souvent lorsqu'un test n'est pas concluant il est très difficile de savoir si cela ne fonctionne pas à cause de l'engin étudié ou si c'est un concours de circonstances, c'est-à-dire, une mauvaise période de l'année dans une mauvaise zone par exemple.

Barry O'Neill (MSS, Ecosse) : Il est également important d'étudier les tests non-concluants pour pouvoir améliorer notre connaissance sur les raisons de la production de rejets.

Le rôle des rejets dans l'écosystème marin. Marie Savina (Ifremer, France)

Dans le projet, l'objectif est de faire une étude d'impact de l'OD sur l'écosystème et également d'améliorer nos connaissances sur le devenir des rejets dans l'écosystème. Pour cela, une synthèse sur les pratiques des rejets à l'échelle globale et à l'échelle des différents cas d'étude est réalisée. Un suivi annuel de la mise en place de l'OD par cas d'étude est en cours avec un suivi par stock, flottilles et zones, des niveaux de rejets, des niveaux des stocks et également des retours de la profession vis-à-vis de l'implémentation de l'OD. Des nouveaux programmes d'observation des rejets sont également en cours de développement (exemple des Açores). Toute cette information est synthétisée sous la forme d'un Atlas informatique en cours de développement et qui sera rempli de façon annuelle pour permettre de cartographier et quantifier les rejets mais également les niveaux de captures et des stocks dans les différents cas d'études.

Une synthèse des connaissances sur le devenir des rejets et leur impact sur l'écosystème est réalisée. Le projet prévoit également la mise en place de campagne d'acquisition de données supplémentaires (cartographie des habitats sensibles en Méditerranée, vidéo sur les rejets en Mer du Nord). Pour étudier l'impact de l'OD sur l'ensemble de l'écosystème, pêcheries incluses, le projet prévoit le développement et l'utilisation de plusieurs modèles écosystémiques. Ce sont des modèles de simulation mathématique multi-espèces, avec différents niveaux de complexité selon les modèles. Ils peuvent prendre en compte des paramètres environnementaux et aussi des considérations socio-économiques. Dans DiscardLess, la plupart des façades maritimes européennes sont représentées avec parfois plusieurs modèles développés sur les mêmes zones, ce qui permet une comparaison des résultats entre chaque modèle. Le but de ces modèles est de simuler et d'évaluer différentes stratégies

d'adaptation proposées dans le cadre du projet. Chaque scénario de mise en place de l'OD pourra être analysé en se basant sur les multiples indicateurs produits en sortie des modèles (Profits, F/Frmd, Biodiversité, temps de travail, niveau des stocks). L'information issue des études réalisées sur le devenir des rejets dans l'écosystème pourra être intégrée dans les différents modèles afin d'affiner notre compréhension des interactions au sein du système.

Discussion générale

Gwendoline Bodin (CNPMM, France): *Quels retours pouvons-nous attendre du projet DiscardLess et à quelle fréquence ?*

Clara Ulrich: Chaque année un document de 5 pages sera produit pour décrire l'avancement du projet et les principaux résultats de nos études. Le site internet en cours d'amélioration permettra également d'augmenter la visibilité du projet. L'idée serait d'avoir au moins une fois par an en local une interaction avec la profession (réunion, table ronde ou autres). De plus il y a de nombreuses interactions au niveau national et local. Par exemple, au Danemark, une réunion mensuelle est organisée par le ministère avec les scientifiques, le ministère, les professionnels et les ONG. Au printemps 2017, pour la réunion de la moitié du projet, l'objectif serait de faire venir les professionnels pour discuter des avancements du projet et des résultats.

Thierry Missonnier: La valorisation des sorties du projet est très importante pour la profession afin de pouvoir répondre aux problèmes soulevés par la mise en place de l'OD. Plusieurs questions se posent, comment améliorer le secteur, pour diminuer les rejets mais aussi pour mieux valoriser les coproduits de la pêche. Il y a également beaucoup d'incertitudes autour de la réglementation, que ce soit vis-à-vis du calendrier d'application des rejets ou vis-à-vis du devenir des rejets à bord et à terre. Il est nécessaire de faire évoluer la réglementation et les sorties du projet pourrait être un point d'appui pour discuter de la réglementation avec l'UE. L'OD implique une augmentation du temps de travail à bord, il faut donc une rémunération en conséquence pour les pêcheurs. Il est aussi nécessaire d'aménager la flotte et les équipements à terre, il y a donc besoin de plus de certitude et également de financement pour permettre ces modifications.

Francois Meurice (Valofish, France): Sur Boulogne-sur-Mer, les infrastructures de valorisation des rejets et autres coproduits de la pêche sont déjà présentes, cependant la réglementation limite l'utilisation des rejets. Le blocage est plus lié à la réglementation, il y a un besoin d'avoir plus de visibilité sur l'avenir et de connaître les coûts engendrés par l'OD sur l'activité de pêche et sur la filière, pour mettre en place une valorisation efficace.

Luce Sergent (Copalis, France): Boulogne-sur-Mer est prêt à prendre en charge la transformation des rejets, mais la réglementation doit être précisée. Cependant cela n'est pas vrai pour tous les ports de pêche. Un travail est nécessaire pour évaluer les coûts et la faisabilité de la mise en place de la valorisation des rejets. En effet, la logistique autour des rejets reste compliquée, un effort de traçabilité des rejets est impératif pour éviter la création d'un marché rejets qui est pour l'instant interdit par la réglementation.

Clara Ulrich: *Est-ce que la commission européenne est à l'écoute et était-elle consciente des problèmes liés à la mise en place de l'OD lors de la ratification de la loi ?*

Luce Sergent Le problème est que la mise en place de l'OD a mis en avant plein de problème qui n'avait pas été pensé.

Begoña Perez Villareal (AZTI, Espagne): La logistique est un problème clé, il y'a beaucoup de possibilité de valorisation à Boulogne-sur-Mer mais cela n'est pas forcément vrai partout en Europe.

Une action commune avec tous les partenaires du projet mais également en collaboration avec la profession serait nécessaire pour clarifier la réglementation européenne.

Thierry Missonnier: La valorisation des rejets est nécessaire mais il ne faudrait pas que le producteur soit obligé de payer pour faire valoriser les rejets (diminution du salaire des pêcheurs, investissement pour les transformateurs par exemple).

Mathilde Coquelle (Procidys, France): Une étude est en cours avec une criée française pour voir comment valoriser les rejets. En sachant que la criée est plus petite que celle de Boulogne-sur-Mer et sans infrastructure préexistante. Le constat est qu'il est toujours possible de valoriser les rejets et les coproduits même à petite échelle. Cependant le problème est de savoir comment compenser les pêcheurs pour le travail supplémentaire qu'ils doivent fournir.

Clara Ulrich: Si l'on prend l'exemple de l'Islande, la filière est très intégrée avec souvent les flottilles qui appartiennent aux usines de transformation, il y'a un lien direct entre chaque maillon de la filière ce qui réduit considérablement les pertes.

Katia Frangoudes (UBO, France): En effet le plus important dans la valorisation des rejets est de prendre en considération le surcoût que cela va engendrer pour la filière.

Mathilde Coquelle: Dans le projet un modèle économique essaye de tester la rentabilité de la valorisation des rejets et étudie un moyen de reverser les bénéfices aux pêcheurs. Cependant, le problème reste de pouvoir évaluer le surcoût pour les pêcheurs.

Conclusions

Cette table-ronde a permis un échange direct et fructueux sur la contribution de la Science et le rôle des scientifiques à la mise en œuvre de l'OD. Un dialogue régulier et constructif est une condition nécessaire (mais pas forcément suffisante !) pour appréhender les problèmes et faire changer les choses. Le port de Boulogne-sur-Mer possède de grands atouts, et les projets réalisés et en cours sont des exemples à suivre, et une source d'inspiration pour d'autres régions.

Remerciements

Remerciements à la CCI de Boulogne-sur-Mer pour le prêt gracieux des salles de réunion, au PôleAquimer et Ifremer pour l'organisation logistique et professionnelle de la réunion et de la table ronde, et à Raphaël Girardin (Ifremer) pour la prise de notes et l'assistance pour le compte-rendu de la table ronde.